

## Règlement du jeu-concours « Raconte l'histoire du Trésor ! »

### ■ Présentation du concours

- La Ville de Nancy, en partenariat avec la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain organise un concours d'écriture.  
Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'offre de médiation proposée au jeune public dans le cadre de l'exposition « Le Trésor de Pouilly-sur-Meuse » présentée au Musée Lorrain du 17 décembre 2011 au 11 mars 2012.

### ■ Conditions de participation

- Etre âgé de 7 à 12 ans (inclus).
- Produire un scénario de 15 à 30 lignes sur le thème « Raconte l'histoire du Trésor »
- Communiquer une adresse postale ou électronique pour que le Service des Publics des musées de la Ville de Nancy puisse confirmer l'inscription et inviter chaque participant à la remise des prix.

### ■ Modalités d'inscription

#### **Documents à fournir :**

La participation à ce jeu concours se fera :

↳ via un bulletin d'inscription que chaque participant trouvera :

- A l'accueil du Musée Lorrain en feuillet libre ou intégré au livret enfant proposé gratuitement lors de la visite de l'exposition.
- En téléchargement sur le site [www.nancy.fr](http://www.nancy.fr), rubrique Musée Lorrain.
- Sur simple demande au Service des Publics des musées de Nancy : [servicedespublics-musees.fr](http://servicedespublics-musees.fr)

↳ et par la remise d'un scénario répondant aux consignes figurant dans le présent Règlement.

Ce bulletin d'inscription, ainsi que le scénario, devront être déposés simultanément par les participants :

- A l'accueil du Musée Lorrain dans le coffre spécialement dédié à cet effet.
- Par voie postale ou électronique au Service des Publics des musées de Nancy :

**Service des Publics des musées de Nancy**  
**« Jeu concours Trésor de Pouilly »**  
Palais ducal  
64 Grande rue  
54000 Nancy  
[servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr](mailto:servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr)

- **Clôture des inscriptions :** 26 février 2012 à minuit. Font foi, pour déterminer si les inscriptions ont été effectuées dans les délais :
  - le cachet de la poste, pour les envois postaux,
  - et pour les envois par voie électronique, la date et l'heure d'arrivée du bulletin électronique sur la messagerie électronique du Service des Publics des musées de Nancy.

- **Confirmation de l'inscription** : chaque enfant inscrit recevra un courrier électronique ou postal de confirmation de son inscription. Le présent règlement pourra être communiqué à chaque participant sur simple demande et est consultable :

- à l'accueil du Musée Lorrain,
- sur le site internet [www.nancy.fr](http://www.nancy.fr) rubrique Musée Lorrain

L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception, avant la date de clôture des inscriptions, du bulletin d'inscription dûment complété et du scénario.

## ▪ Consigne

### « Raconte l'histoire du trésor ! »

*« Le trésor que tu vois dans l'exposition, regroupant la belle vaisselle d'une riche famille, a été enterrée vers 1590 dans la cour du château de Pouilly-sur-Meuse ». Il est resté dans sa cachette jusqu'en 2006, au moment où un homme l'a déterré en creusant un trou dans son jardin. Mais personne ne sait exactement pourquoi il a été caché là et pourquoi personne n'est jamais venu le rechercher....**A toi de l'imaginer !***

A la suite de cette introduction, chaque participant devra rédiger un texte de 15 à 30 lignes, en imaginant l'histoire du trésor...

## ▪ Sélection

- En amont de la réunion du jury, il sera procédé à une **présélection des productions** de façon à éliminer tous les textes ne répondant pas strictement aux conditions de participation, à la consigne et aux modalités d'inscription définies dans le présent Règlement.
- La sélection sera ensuite effectuée par un jury, qui étudiera les textes validés lors de cette présélection et qui élira les meilleurs scénarii.

1. **Le jury** sélectionnera les textes en fonction des critères énoncés dans le point 3 ci-dessous. Il procèdera au classement des quatre premiers textes en fonction de la note attribuée.

○ **Ce jury sera composé d'un ou plusieurs représentants**

- de la Société d'Histoire de la Lorraine et du musée lorrain.
- de la direction du Musée Lorrain
- du Service des publics des musées de Nancy

2. **Modalités de sélection**

- Une note sera attribuée par personne présente dans le jury.
- Pour plus d'équité 2 catégories seront créées :

- Celle des 7- 9 ans
- Celle des 10-12 ans

- Les deux premiers textes de chaque catégorie seront classés en fonction de la moyenne des notes attribuées par l'ensemble des membres du jury. Celui qui obtiendra la meilleure moyenne remportera le premier prix de sa catégorie.

Outre ces quatre prix (deux pour chaque catégorie d'âge), le jury se réserve le droit d'attribuer un prix spécial « coup de cœur du jury ».

### 3. Critères de sélection des productions

**Pour l'écriture du scénario**, une note sur 20 sera attribuée en fonction des critères suivants :

- **Intérêt, originalité et cohérence de la narration.** *Sur 15 points*
- **Précision du vocabulaire et respect des règles orthographiques, grammaticales et de ponctuation :** accord sujet – verbe, nom – adjectif, écriture des mots d'usage courant, mode de conjugaison adapté à la situation. *Sur 5 points*

#### ▪ Diffusion des résultats et remise de prix :

Une remise des prix par les représentants du jury suivie d'un goûter seront organisés au musée lorrain le :

**Mercredi 7 mars 2012 à 16h00.**

Chaque participant recevra préalablement une invitation à la remise des prix par courrier électronique ou postal et les gagnants seront informés des résultats simultanément.

#### ▪ Droits de diffusion des productions

- Les participants autorisent la Ville de Nancy à publier, à reproduire et à représenter leur texte (en mentionnant leur nom) sur les supports de communication assurant la valorisation de ce concours, sans contrepartie.

#### ▪ Dotations

##### ▪ Pour les enfants candidats

- Grâce au soutien de la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain chaque enfant ayant participé à ce concours et présent à la remise des prix, sera récompensé d'un livre sur l'archéologie et d'un sachet de confiseries.

##### ▪ Pour les lauréats sélectionnés par le jury dans chaque catégorie d'âge

Pour le premier :

- un abonnement d'un an au magazine Arkéo Junior (11 numéros)
- une boîte de jeu en lien avec l'archéologie

Pour le second :

- une boîte de jeu en lien avec l'archéologie

Au cas où le jury déciderait d'attribuer un prix spécial « coup de cœur du jury », l'auteur du scénario ayant remporté ce prix recevra :

- un abonnement d'un an au magazine Arkéo Junior (11 numéros),
- une boîte de jeu en lien avec l'archéologie.

#### ▪ Clause d'annulation

- Si pour des raisons internes ou externes, les partenaires (Ville de Nancy, Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain) devaient être conduits à annuler le concours, leur responsabilité ne pourrait être retenue. Les candidats seront informés par voie postale ou par voie électronique de l'annulation du concours, le cas échéant.

#### ▪ Calendrier récapitulatif

- **Clôture des inscriptions** : 26 février 2012 à minuit.
- **Réunion du jury** : entre le 27 février et le 7 mars 2012.
- **Remise des prix** : le mercredi 7 mars 2012 à 16h00

#### ▪ Contact

- **Pour tout renseignement concernant cette opération, contacter :**

Ville de Nancy  
Pole Culture-Animations  
Service des Publics des musées de Nancy  
64, Grande rue  
54 000 NANCY  
03 83 17 86 77  
servicedespublics-musees@mairie-nancy.fr